

Compte-rendu du C.A. du 7 novembre 2008

Présent : Alirot Jean-Louis, Barmaverain Gilles, Chevrier-Gros Serge, Fortunato René, Gilles Robin, Girod Denis, Gittard Jacques, Patty Roland, Tetu Jean-Pierre, Virot Robert.

Excusé : Auclair Emmanuel, Brondex Claude, Dubourgeat Jacques, Fleurantin Michèle, Guzzi Alain, Leger Pierre.

Absents :

1. Le point avec le Simacs

Tente : dernières négociations à 1000€ : accord pour l'achat à ce prix.

Terrain annexe : on peut l'occuper mais à condition de rendre inerte les cuves.

Station d'essence : travaux du 17/11 au 19/12 et rendez-vous avec le Simacs pour la gestion de la nouvelle station.

2. Livret d'accueil

Nécessité d'un présentoir et de gérer les quantités de documents.

3. Préparation aux renouvellements de cotisation

Permanences les samedis après-midi :

Dates	avec
6 décembre 2008	René Fortunato et Jean-louis Alirot
13 décembre 2008	Roland Patty, Denis Girod et Gilles Barmaverain
20 décembre 2008	Jacques Gittard et Jean-Pierre Tetu
27 décembre 2008	Gilles Robin et Jacques Gittard
3 janvier 2009	Jacques Gittard et Serge Chevrier-Gros
10 janvier 2009	
17 janvier 2009	
24 janvier 2009	

4. Préparation hivernale des avions

Groupe de démarrage : risque d'incompatibilité entre type d'avion, reste en réflexion.

5. Portes du hangar

1 devis à 21000€ !!. 2^{ème} devis à Desbiolles

6. Assurances Responsabilité Civile

La révision des termes du contrat nous considère comme exploitant et non comme utilisateur.

7. Repas de fin d'année

Le 13 décembre au St Michel ou à l'Hirondelle ou au Storia.

8. Affaire APEX : Communiqué FFA

Pour information, voir le site de la FFA.

9. Questions diverses

Validation du compte rendu précédent

CA du 3 octobre 2008 : validé avec comme correction 3000 au lieu de 300 et Tetu Jean-Pierre excusé.

Activité

92 membres ; 1034 heures fin octobre dont 308 en instruction contre 1075 heures dont 394 en instruction en 2007.

Nouvelles balises de détresse chez Rectimo et la BAM à 1623€ TTC sauf pour le Technam qui est nouveau auquel il faut rajouter 476€.

Le secrétaire de séance

Jean-Louis Alirot